



C 93/INF/20  
Novembre 1993

# conférence

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - ROME

F

Vingt-septième session  
Rome, 6-25 novembre 1993

**DECLARATION DE SA SAINTETE LE PAPE JEAN-PAUL II AUX  
PARTICIPANTS A LA VINGT-SEPTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DE LA FAO**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs,

1. C'est avec grand plaisir que j'accueille les distingués responsables internationaux des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture qui prennent part à la vingt-septième session de la Conférence de la FAO. Notre réunion, qui est désormais une tradition, est un signe de la coopération qui existe entre le Saint-Siège et la FAO. Bien que leur mission et leurs objectifs soient différents, tous deux se sont engagés pour servir la cause de l'homme et pour promouvoir la dignité humaine. La dignité humaine veut qu'en aucune circonstance et pour aucune raison possible des peuples puissent être privés du droit fondamental à la nourriture. Comme l'a rappelé l'an dernier la Conférence internationale sur la nutrition parrainée par la FAO et par l'Organisation mondiale de la santé, le droit à la nutrition est une manifestation directe du droit à la vie.

Je dirai même que la nutrition ne consiste pas simplement à satisfaire à une nécessité physique. Elle suppose aussi la possibilité pour chaque personne d'avoir accès à des aliments sains et en quantité suffisante, et de prendre part à leur production et à leur distribution (voir le Discours prononcé à la Conférence internationale sur la nutrition, le 5 décembre 1992). Le droit à la nutrition signifie donc être en mesure de prendre pleinement part à l'harmonie de la création.

2. Notre entrevue de ce jour est particulièrement importante car elle a lieu quarante-cinq ans après l'établissement de relations officielles entre le Saint-Siège et la FAO. Le 23 novembre 1948, la Conférence a décidé à sa quatrième session d'admettre le Saint-Siège à participer aux activités de l'Organisation en qualité d'"Observateur permanent". En accordant ce statut au Saint-Siège, cas unique même au regard des autres institutions du système des Nations Unies, la Conférence a reconnu la nature particulière du Saint-Siège en tant qu'organe central et suprême de gouvernement de l'Eglise catholique qui, dans le monde entier, exerce sa mission au service de l'humanité, oeuvre pour la justice, la paix, l'harmonie sociale et le développement. Il est bien connu que l'activité internationale du Saint-Siège est un des aspects de sa mission, qui est d'annoncer la Bonne Nouvelle à tous les peuples sans distinction, dans le seul but de servir l'homme dans sa dignité en tant que personne et de contribuer par là au bien commun de toute la famille humaine.

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

Le statut particulier dont jouit le Saint-Siège tient compte de la nature particulière de la contribution qu'il apporte aux objectifs et aux activités de la FAO. Sans entrer dans des considérations techniques et spécialisées, le Saint-Siège souhaite apporter ces principes éthiques dont s'inspirent les valeurs qui ont acquis droit de cité dans la vie de la communauté internationale et qui devraient orienter toutes ses activités, y compris celles qui, comme dans le cas de la FAO, ont un caractère plus technique. C'est de là qu'il faut partir pour déterminer les conditions et les moyens à mettre en oeuvre pour assurer à l'humanité une coexistence ordonnée.

En quarante-cinq ans, le Saint-Siège n'a jamais failli à cette coopération de nature particulière, qu'il souhaite poursuivre alors que change la direction de l'Organisation. Je saisis cette occasion pour exprimer toute ma gratitude au Directeur général, M. Edouard Saouma, qui au cours des nombreuses années pendant lesquelles il a été à la tête de la FAO a su la guider face aux défis que posait la transformation des réalités mondiales. Ses remarquables qualités professionnelles et sa vaste expérience vont maintenant profiter à son Liban natal, qui désire aujourd'hui retrouver, dans l'unité de ses populations, les bases solides dont il a besoin pour reconstruire la nation, mener une coexistence pacifique et récupérer ses propres traditions.

Au Directeur général élu, Monsieur Jacques Diouf, j'offre mes vœux les meilleurs pour le succès du travail qu'il accomplira, dans les années à venir, pour le compte de la FAO et de la communauté internationale tout entière.

Sa connaissance de la situation des pays en développement, son expérience de la diplomatie multilatérale et son engagement envers le développement international sont la promesse d'une activité fructueuse en faveur de tout le monde rural et, spécialement, de ceux qui jusqu'à maintenant ont le moins profité des améliorations de l'agriculture, je veux parler des petits cultivateurs des pays les plus pauvres.

3. Tout comme à Hot Springs il y a cinquante ans, quand la Conférence des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture a jeté les fondations de la FAO, la présente session de la Conférence se déroule, elle aussi, en un moment où la communauté internationale, après avoir subi de profondes transformations, enregistre presque chaque jour de nouveaux événements. Aujourd'hui comme alors, de nouveaux acteurs apparaissent sur la scène mondiale, de nouvelles relations internationales se nouent, de nouveaux problèmes doivent être affrontés et des réponses appropriées doivent être données. De telles réponses doivent être trouvées pour ce bien commun universel qui consiste à réunir toutes les conditions nécessaires au développement des individus, des peuples et de la famille humaine tout entière. Les importantes décisions que vous êtes appelés à prendre peuvent contribuer à améliorer le sort de millions de personnes, anxieuses de vous voir prendre les mesures qui modifieront concrètement leur état de sous-développement, de pauvreté et de famine.

A la Conférence de Hot Springs, on savait déjà que "la pauvreté est la principale cause de la malnutrition" (Résolution XXIV de la Conférence des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture). Aujourd'hui, la même sensibilité doit imprégner tous vos efforts. Comment ne pas nous demander pourquoi, après tant d'années, la pauvreté est toujours la cause de la faim et de la malnutrition? Peut-être a-t-on trop souvent oublié que "le pauvre - individu ou nation - a besoin de se voir offrir des conditions de vie favorables concrètement accessibles" (Centesimus Annus, 52).

Si l'on en juge par le nombre de ses Etats Membres, dont un groupe important d'Etats nouvellement admis, la présente session de la Conférence, la vingt-septième, témoigne de l'universalité de la FAO. Mais, comme vous le savez, cette universalité ne doit pas être comprise uniquement à travers des chiffres, ni interprétée comme équivalant à une quelconque égalité. Il faut plutôt la mesurer aux situations variées qui règnent à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre: l'opulence de quelques-uns, l'extrême pauvreté des autres. Ce qui apparaît dans l'universalité de la FAO, c'est la réalité d'un monde divisé dans lequel, bien souvent, l'égoïsme des uns ne permet pas

aux plus faibles de tirer pleinement parti des ressources et autres biens, du commerce, des progrès de la science, des bienfaits des nouvelles technologies; tout ceci risque d'aller à l'encontre du droit égal de tous les peuples de "s'asseoir à la table du banquet" (Sollicitudo Rei Socialis, 33).

Est-ce que ce n'est pas non plus à cause de cet égoïsme, de cette absence de partage et de communion entre les pays, qu'une grande part de l'humanité souffre de la faim et de la malnutrition, au point de voir ses espérances mêmes de vie compromises?

4. Votre engagement quotidien et les activités variées de la FAO témoignent de ce que la faim et la malnutrition ne sont pas simplement le résultat de catastrophes naturelles mais sont aussi la conséquence de comportements individuels et collectifs qui, délibérément ou par omission, sont le fruit de la volonté et de l'intervention de l'homme.

Il existe toute une série de facteurs qui font que tous n'ont pas toujours assez à manger, alors que les données examinées par la Conférence montrent, une fois encore, que la production mondiale est suffisante pour couvrir la demande de la population mondiale dans son ensemble. Et pourtant, la perspective à plus long terme qui ressort d'une étude détaillée de la FAO sur ces questions, c'est que précisément une relation plus équilibrée est en train de s'établir dans le monde entre la production agricole et alimentaire et la croissance démographique qui semble, en ce moment, être stationnaire ou avoir tendance à se ralentir (voir Agriculture: Horizon 2010, document C 93/24 de la Conférence de la FAO). La conclusion que l'on peut en tirer c'est que la solution qui consiste à limiter le nombre des participants au "banquet" au lieu de multiplier les pains à partager semble moins que jamais justifiable!

Les déséquilibres qui persistent entre les différentes parties du globe - et par conséquent les crises ou pénuries alimentaires - ne peuvent être expliqués uniquement par des différences du niveau de croissance entre les pays développés et les pays en développement. Ils doivent plutôt être attribués aux politiques économiques et en particulier à la politique agricole de certains pays ou groupes de pays dont les effets, à l'échelle mondiale, ne sont pas sans importance pour ce qui concerne la production, la vente et la distribution, et par conséquent la disponibilité des produits agricoles et alimentaires.

Cela signifie que, dans le combat mené contre la faim et la malnutrition aux niveaux tant national qu'international, il faut modifier la liste des priorités. Si l'autosuffisance alimentaire reste un objectif valable dans le développement d'un pays donné, la répartition convenable des denrées revêt une importance supérieure si l'on veut que celles-ci soient réellement accessibles, et en particulier aux plus défavorisés.

L'adoption de critères de solidarité et de partage suppose, de la part des pays riches et des gros producteurs, une disponibilité proportionnellement plus forte et plus désintéressée. Cette disponibilité est plus que jamais nécessaire en un moment où les critères dictés par les toutes dernières tendances de l'économie mondiale obligent les économies faibles à procéder à des ajustements structurels qui peuvent, à court terme, compromettre les droits fondamentaux des peuples et même, dans certains cas, la disponibilité même des denrées alimentaires.

Cela mis à part, il faut, pour lutter contre la faim et la malnutrition, que tous les pays unissent leurs efforts et adoptent des réglementations nouvelles et contraignantes adaptées à l'évolution des besoins du commerce et des échanges internationaux et non aux intérêts d'un petit nombre de pays. De cette manière, il sera possible d'écarter les symptômes évidents des diverses formes de protectionnisme qui constituent le principal obstacle au commerce et de véritables entraves pour les pays en développement à la recherche de marchés. C'est pourquoi la mise en place d'un nouvel ordre commercial mondial, qui ne pénalise pas les progrès de l'agriculture dans les pays en développement, devrait se faire aussi rapidement que possible, favorisant ainsi l'intégration de leurs potentialités dans les économies des pays riches.

Le développement durable est un objectif dont la poursuite consiste à trouver un juste équilibre entre l'effort de production qu'exige la lutte contre la faim et la nécessité de sauvegarder l'environnement et de préserver l'immense diversité des ressources de la création. Armée de ce critère, la FAO peut s'atteler, avec plus de précision encore, à la tâche que représente la mise en pratique d'une partie des conclusions de la Conférence de Rio, et rendre ainsi un service réel aux générations futures également.

Mesdames et Messieurs, ,

5. Il est clair que les choix qui conduisent à la solidarité entre les pays doivent, sur le plan concret, se traduire par un travail indispensable qui consiste à faire en sorte que les plus nécessiteux puissent accéder, pour leur usage immédiat et futur, aux biens et ressources disponibles. La stabilité de la coexistence internationale est à ce prix, les conditions d'une paix véritable en dépendent.

Ce devoir oblige aussi à relire attentivement les buts et objectifs de toutes les institutions du système des Nations Unies, de manière à donner tout leur sens aux directives contenues dans la Charte des Nations Unies, où il est affirmé que "en vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales ... les Nations Unies favoriseront des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social" (Art. 55). Il faudrait certes que les méthodes et les moyens à mettre en oeuvre soient énoncés de manière plus précise, mais on ne saurait oublier que, tout récemment encore, l'impératif de garantir une alimentation suffisante, rendue impossible pas des situations de conflits, a été la principale motivation d'interventions internationales de caractère humanitaire.

L'idée fait donc son chemin, au sein de la communauté internationale, que l'action humanitaire, loin d'être le droit du plus fort, doit s'inspirer de la conviction que ces interventions, ou même ces ingérences quand la situation objective l'exige, découlent d'une obligation morale de venir en aide à des personnes, à des populations ou à des groupes ethniques à qui est dénié le droit fondamental à la nutrition, au point que leurs existences en sont menacées.

6. Des responsabilités bien précises gouvernent donc votre travail et vos décisions n'auront pas seulement des conséquences techniques mais aussi de profondes implications humaines. Faites donc tout ce qui est en votre pouvoir pour que les peuples, et en particulier ceux qui vivent et travaillent dans le monde rural, puissent continuer à avoir confiance dans les activités de la FAO.

Puisse le Tout-Puissant, Créateur de l'Univers, renforcer votre persévérance et vous éclairer dans votre tâche.